

<http://decretot-lyc.spip.ac-rouen.fr/?Pourquoi-recruter-un-apprenti>



Lycée Jean-Baptiste DECRÉTOT
Lycée des Métiers de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Services

Pourquoi recruter un apprenti

?

- L'apprentissage au lycée Decrétot - Recruter un alternant -



Date de mise en ligne : mardi 29 juin 2021

Copyright © Lycée Jean-Baptiste DECRÉTOT Louviers - Tous droits réservés

Un contrat gagnant-gagnant :

Recruter un apprenti, c'est miser sur l'avenir. En formant un jeune selon vos propres méthodes, vos besoins et la spécificité de votre entreprise, vous vous assurez que sa formation sera en adéquation avec vos aspirations. Vous préparez ainsi l'avenir de votre entreprise et bénéficiez d'une main d'oeuvre supplémentaire avec un coût salarial amoindri.

En raison de la COVID19, le gouvernement a maintenu et prolongé les aides de l'Etat pour l'embauche d'un apprenti. Ainsi, vous bénéficiez de conditions très avantageuses pour tous les contrats établis jusqu'au 31 décembre 2021.

Retrouvez ci-dessous le décret n°2021-363 du 31 mars 2021.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043311234>